

N° 50
 Alfred Manzion le quatre Septembre mil neuf cent trente six, dix huit
 heures, devant Nous ont comparu publiquement au la
 maison Commune, Alfred Manzion né à Flax,
 Euzière, le quatre Novembre mil neuf cent onze, dix
 neuf ans, Employé de Banque, domicilié à Lucq de
 Béarn, Basses Pyrénées, fils mineur de Adolphe
 Manzion, Commerçant, domicilié à Flax, Route de
 Euzière, consentant par acte authentique, et de
 Adeline Gianpreco, son épouse, décédée d'une part;
 Et Marie Laurence Dachary, née à Sauveterre de
 Béarn, Basses Pyrénées, le quinze Septembre mil
 neuf cent quatre, vingt six ans, Institutrice, domiciliée
 à Oloron St Marie, Place St Pierre, fils majeure de
 Laurent Camille Dachary, Directeur d'Ecole Publique
 et de Jeanne Dupuy, son épouse, sans profession,
 domiciliés à Oloron St Marie, Place St Pierre, d'autre
 part. - Aucune opposition n'existait. - Les futurs époux
 déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.
 Alfred Manzion et Marie Laurence Dachary, ont
 déclaré l'un après l'autre, vouloir se prendre pour
 époux, et Nous avons prononcé, au nom de la loi,
 qu'ils sont unis par le mariage. En présence de
 Edouard Manzion, Ingénieur Agronome à Lucq
 de Béarn, et de Robert Nirebeau, Ingénieur des
 Travaux Publics de l'Etat, à Oloron St Marie, témoins
 majeurs, qui, lecture faite, ont signé avec les époux et
 Nous, Maurice Maiteau, adjoint au Maire d'Oloron St Marie,
 officier de l'Etat-civil par délégation. -

Délivré conforme au registre
 de l'état civil
 Oloron-St-Marie le 02 AVR. 2025
 L'officier de l'Etat Civil



Alfred Manzion
 Marie Laurence Dachary

Edouard Manzion

Maurice Maiteau